

Réunion de l'Assemblée des membres, 10 et 11 juillet 2018 UN City, Marmorvej 51, Copenhague (Danemark)

Exposé B : Délaisser la version 1 de la Norme de l'IITA

Généralités

Les participants, lors du Jour des normes au Groupe consultatif technique de Dares-Salaam (mars 2018) ont examiné un document intitulé "Deprecation of Old Versions of the Standard" (Délaisser les anciennes versions de la Norme). Une version délaissée n'est pas supprimée, mais elle n'est plus soutenue ni recommandée. Les participants sont parvenus au consensus de délaisser les anciennes versions, mais cette question doit être décidée par l'Assemblée des membres. Cependant, aucun accord n'a fait l'unanimité quant au préavis nécessaire pour qu'une telle mesure prenne effet.

Les questions ci-dessous ont été affichées à l'intention de tous les membres sur <u>IATI</u> Discuss le 14 juin 2018; à ce jour aucune réponse n'a été reçue.

Incidences

- Dix-sept éditeurs (c.à-d. organisations qui publient leurs données) actifs, dont trois sont membres de l'IITA, utilisent la version 1 de la Norme, notamment plusieurs grandes institutions.
- En outre, 79 éditeurs qui utilisent la version 1 n'ont pas mis à jour leurs données depuis plus d'un an.
- La liste des éditeurs en question peut être consultée en cliquant sur <u>here</u>; ces membres ont déjà été contactés directement.

Recommandation

L'équipe technique recommande que la version 1 soit délaissée pour deux principales raisons :

- Il est difficile pour les usagers de comparer l'intégralité des données des deux versions:
- La qualité et la validation des données dans la version 2 sont plus solides que dans la version 1.

L'équipe technique est d'avis qu'un préavis de deux ans est suffisant pour que ce changement prenne effet; l'équipe apportera aussi une aide adéquate aux trois membres de l'IITA qui seront touchés par cette mesure.

Dans ce contexte, deux questions se présentent à l'Assemblée des membres :

1. Faut-il délaisser la version 1 de la Norme?

2. Si oui, combien de préavis faut-il donner.

Tout examen de cette proposition est bienvenu; des directives précises permettant d'aller de l'avant seront reçues lors de l'Assemblée des membres du Groupe consultatif technique de 2018.